

UFF GLOBAL RÉACTIF A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2020

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « GLOBAL RÉACTIF M ».....	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	12

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2020**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE
6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0012871176

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM Maître « Global Réactif M ». Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion de l'OPCVM maître *« est d'optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance du portefeuille en appliquant une stratégie d'allocation dynamique et diversifiée sur tous types de classes d'actifs, tout en respectant un objectif de volatilité annuelle fixé à 9%.*

La gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire».

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Compte tenu de son objectif de gestion discrétionnaire, le FCP ne peut être comparé à aucun indicateur de référence.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM Maître « GLOBAL REACTIF M » présenté ci-dessous et à titre accessoire, en liquidité.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion tout en respectant un objectif de volatilité annuelle de 9%, le gestionnaire financier met en œuvre, de manière discrétionnaire, une stratégie d'allocation diversifiée sur tous types de classes d'actifs, notamment actions, obligations et autres titres de créance, taux, change, indices dans l'immobilier et indices de matières premières (hors matières premières agricoles). L'allocation entre les différentes classes d'actifs est dynamique et dépendra notamment des évolutions du marché et de leurs interprétations en termes de risque par le gestionnaire financier.

Le niveau d'exposition du FCP aux différentes classes d'actifs au sein du FCP sera déterminé selon une approche en budget de risque, en tenant compte :

- de l'objectif de volatilité annualisée de 9% en moyenne;*
- des anticipations de volatilité réalisée pour chacune des classes d'actifs dans lesquelles le FCP est investi;*
- du rendement ajusté du risque attendu par le gestionnaire financier pour chacune des classes d'actifs.*

Le gestionnaire financier pourra, pour une classe d'actifs donnée, réduire l'investissement en cas de hausse de la volatilité pour cette classe d'actifs ou au contraire augmenter l'investissement en cas de baisse de la volatilité.

La gestion sera effectuée principalement à partir d'une sélection d'OPC et d'ETF, de produits dérivés et/ou de titres en direct. Les instruments sont retenus d'après leur capacité à répondre à une allocation d'actifs visée.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal de l'engagement du FCP ne pourra dépasser deux fois son actif net.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents non OCDE est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

L'exposition du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations cotées est limitée à 30 % maximum de l'actif net du portefeuille.

La sensibilité du FCP est comprise entre -4 et +15.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE. Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% de l'actif net maximum.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation en direct. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM Maître Global Réactif M.

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

➤ **Risque actions**

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

➤ **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent.

- **Risque de change**
Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments.
- **Risque de perte en capital**
Le risque en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
Le style de gestion discrétionnaire du FCP repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque lié aux marchés des pays émergents non OCDE**
*Le portefeuille pourra être investi en titres sur les marchés des pays émergents non OCDE. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.
*Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.**
- **Risque de surexposition**
Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille du FCP pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- **Risque de crédit**
Une partie du portefeuille peut être investi en obligations et autres titres à taux fixe. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (par exemple de leur notation par les agences de notations financière), la valeur des obligations peut baisser. Le risque de crédit est le risque de défaillance de l'emprunteur. En conséquence, le FCP est soumis au risque de défaut de paiement sur ses titres par certains émetteurs.
- **Risque de contrepartie**
Le FCP utilise des instruments financiers à terme, et/ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.
- **Risque lié à l'exposition à des titres spéculatifs**
Le FCP doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents à l'exposition du FCP via des investissements dans des OPC à des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'exposition du FCP à des titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.
- **Risque de volatilité**
Le FCP pourra être exposé à la volatilité implicite des marchés actions, taux, change et matière premières, à la hausse comme à la baisse, au travers d'OPC ou de produits dérivés. Par exemple,

dans l'hypothèse d'un investissement positif sur la volatilité, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse de la volatilité implicite.

➤ **Risque lié à la conclusion d'opérations avec des contreparties liées**

Lors de la conclusion de contrats financiers, le gestionnaire financier peut être conduit à traiter ce type d'opérations avec des contreparties liées au groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Dans ce cas, il existe un conflit d'intérêt potentiel entre les intérêts des clients et les intérêts du groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Le maintien d'une politique efficace de gestion des conflits d'intérêts par le gestionnaire financier permet dans ce cas d'assurer le respect de la primauté de l'intérêt de ses clients.

La description des risques, ci-dessus, ne prétend pas être exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du présent prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Détention d'actifs et autres parts d'OPC

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Le FCP peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou FIA établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger dès lors qu'ils respectent les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Les OPCVM et FIA mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la Société de Gestion ou le gestionnaire financier ou des sociétés qui leur sont liées, notamment par des sociétés de gestion du groupe BNP Paribas, ainsi que par d'autres sociétés de gestion.

Actions et titres assimilés admis à la négociation détenus en direct

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents).

Les investissements sur ces types d'actifs seront effectués, dans la limite de 100% de l'actif net du FCP, en titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation de pays appartenant à toutes les zones géographiques. L'investissement en titres de sociétés de moyenne ou petite capitalisation est limité à 30% maximum de l'actif net. Les investissements dans les valeurs des pays émergents sont limités à 20% maximum de l'actif net.

Trackers et ETF (Exchange traded funds)

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés dans la limite de 100% de son actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gestionnaire financier une diversification des placements, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de la zone euro ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 50% de l'actif net du portefeuille. Ces actifs investis sur les marchés de taux d'intérêt peuvent comprendre :

- *des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme*

international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;

- *des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.*

Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

De plus, le FCP pourra être exposé via des investissements en OPC jusqu'à 20% son actif net en émetteurs de catégorie spéculatif « High Yield » (hors titres non notés).

Répartition dette publique/ dette privée : Aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : Aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré dans géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de - 4 à + 15.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- *futures sur actions, taux, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;*
- *options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;*
- *swaps sur actions et indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles).*

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- *de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,*
- *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.*

Ces instruments financiers pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par le gestionnaire financier conformément à sa politique de « best execution », ces contreparties pourront être des sociétés liées au gestionnaire financier ou à la société de gestion.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- *d'exposer le portefeuille aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,*
- *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

➤ **Liquidités**

Le FCP pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du FCP, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie du FCP dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra être emprunteur d'espèces dans la limite de 10% de son actif et ceci uniquement de façon temporaire.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2019.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au

titre de l'exercice 2019, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2019 : 12, dont 6 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2019 : 746 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 502 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 243 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 668 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 77 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 6 bénéficiaires.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCP respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Le fonds étant nourricier du FCP « GLOBAL REACTIF M », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,50% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 1,80%.

Le taux de frais prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos au 30/09/2020 est de 0,78%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du Fonds.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. . Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCP respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLES SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« GLOBAL RÉACTIF M »

LE RAPPORT DE GESTION DE THEAM **OCTOBRE 2019 - SEPTEMBRE 2020**

Octobre 2019

Le fonds affiche une performance positive sur le mois. Prolongeant la hausse de septembre, les investissements en actions ont contribué positivement. Les perspectives de détente entre les États-Unis et la Chine, et la possible signature prochaine d'un accord commercial ont favorisé un regain d'appétit pour le risque. Du côté des taux d'intérêt, nous avons enregistré de légères pertes sur les obligations d'État. Le crédit privé aux entreprises est resté stable, tandis que la dette émergente progressait. Quant aux actifs de diversification, l'immobilier coté européen a amorcé un rattrapage après une période de performance en demi-teinte. Le Dollar US, lui, s'est inscrit en léger recul.

Dans un contexte de volatilité contenue, nous n'avons pas ajustement significativement la structure du portefeuille au cours du mois, hormis un achat de dette émergente locale. Les stratégies optionnelles de couverture ont été maintenues, à la fois sur les actions européennes et l'obligataire allemand.

Novembre 2019

En novembre, nos positions sur les marchés actions ont contribué positivement, plus particulièrement aux États-Unis et en Europe. En dépit d'incertitudes sur la solidité de la croissance et sur la prochaine signature d'un accord commercial entre la Chine et les États-Unis, les actifs risqués ont bénéficié d'annonces de profit relativement favorables. Le crédit privé aux entreprises et l'immobilier coté ont également enregistré des gains. D'un autre côté, les obligations d'État et la dette émergente ont contribué négativement, dans un contexte de réallocation entre classes d'actifs. Quant aux matières premières, elles ont reculé sur le mois.

Sur la période, nous n'avons pas procédé à d'ajustement significatifs de la structure de portefeuille, hormis un achat de matières premières. Les stratégies de couverture ont permis de légèrement amortir la correction des actifs obligataires, un marché dont nous continuons de suivre l'évolution avec attention en ce tournant d'année.

Décembre 2019

Le fonds a fini l'année 2019 sur une note positive. Les indices actions ont contribué positivement, plus particulièrement les marchés émergents, qui ont bénéficié d'un phénomène de rattrapage vis-à-vis des pays développés. Les statistiques économiques ont en outre rassuré les investisseurs, éloignant la perspective d'une possible récession. Nous avons de plus enregistré des gains sur le crédit privé High Yield et la dette émergente, deux classes d'actifs dont la progression a été nourrie par un regain d'appétit pour le risque. Le soulagement sur le front économique a logiquement pénalisé les obligations d'État. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont progressé sur le mois, de même que l'immobilier coté européen.

Cet environnement de marché, à la fois calme et constructif, caractérisé par une faible volatilité réalisée, nous a conduits à renforcer l'exposition du portefeuille aux marchés actions (principalement aux États-Unis) et au crédit privé (le segment High Yield aux US et le marché Investment Grade en Europe). Les fondamentaux de croissance et d'inflation demeurent bien orientés. Nous maintenons cependant les stratégies optionnelles de couverture, prêts à les renforcer tactiquement en cas de correction technique.

Janvier 2020

Le fonds a débuté 2020 par un léger gain en janvier. L'irruption du Coronavirus en Chine a lourdement pénalisé les marchés émergents, affectés par des perspectives de ralentissement du continent asiatique. Les indices actions des pays développés ont rendu la majeure partie des gains enregistrés durant les premiers jours du mois. D'un autre côté, nos positions sur les obligations d'État américaines

et européennes ont contribué positivement, ces actifs bénéficiant de leur statut de valeur refuge. Le crédit privé Investment Grade a également affiché une bonne performance. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont contribué négativement. A l'opposé, l'immobilier coté, le Dollar US et l'or ont progressé sur la période.

Notre analyse de l'environnement de marché nous a conduits à augmenter l'exposition du portefeuille aux obligations d'État, notamment européennes. Parallèlement, nous avons allégé le poids des actions émergentes et le crédit privé High Yield. Concernant les stratégies optionnelles, les couvertures sur les marchés de taux ont été réduites, pour se concentrer sur les options sur les marchés actions, dans un contexte de positionnement tactique fragile.

Février 2020

L'expansion du virus Covid-19 au-delà des frontières chinoises a été le déclencheur d'une forte correction des actifs risqués en février. Le pic de volatilité s'est principalement concentré sur les marchés actions, qui ont vécu en fin de mois leur pire semaine depuis la crise financière de 2008. Les perspectives de pandémie, renforcées par l'apparition du virus en Corée du Sud, Iran et Italie, a lourdement pesé sur les anticipations économiques. Le net regain d'aversion pour le risque a en outre provoqué une cascade de débouchements de positions, indiquant une forme de capitulation de la part de certains investisseurs.

Dans ce contexte, le fonds a reculé en février, la majeure partie des contributions négatives provenant des investissements en actions. Du côté des taux d'intérêt, nous avons enregistré des gains sur les obligations d'État américaines et allemandes (bénéficiant d'un statut de valeur refuge). Dans le même temps, le crédit High Yield et la dette émergente ont souffert de la correction des actifs risqués. Quant aux actifs de diversification, l'immobilier coté et les matières premières ont contribué négativement, tandis que le Dollar US et notre stratégie de performance absolue ont permis de limiter l'impact. De plus, nos positions optionnelles de couverture sur les marchés actions se sont significativement appréciées.

La structure du portefeuille a évolué au cours du mois, tenant compte de l'irruption d'un régime de marché bien plus volatil. Nous avons notamment allégé l'exposition aux indices actions américains et européens. Une même approche disciplinée nous a conduits à réduire le poids du High Yield US. En cas de détérioration de la situation, nous nous tenons prêts à modifier encore le profil d'exposition du fonds. En outre, après avoir renforcé l'activité optionnelle de couverture en janvier, nous avons restructuré certaines de nos stratégies de façon à mieux protéger le portefeuille dans l'hypothèse d'une nouvelle phase de correction.

Mars 2020

En mars, le fonds a été affecté par la crise des marchés financiers déclenchée par la pandémie de COVID-19. Il s'agit du choc en « Value-At-Risk » le plus important jamais enregistré sur les marchés, associé à un pic de volatilité très important et à des mouvements quotidiens turbulents. Dans un tel contexte, nos positions sur les actifs risqués ont souffert de fortes baisses.

Cependant, contrairement à d'autres corrections récentes du marché, les contributions les plus négatives proviennent des actifs à revenu fixe. En effet, nous avons déjà commencé à réduire l'exposition aux actions du fonds en février et début mars, limitant en quelque sorte l'impact négatif sur cette classe d'actifs. Dans le compartiment des titres à revenu fixe, tous les actifs ont contribué négativement, à l'exception des obligations du gouvernement américain. Les obligations européennes ont rendu les gains enregistrés en janvier et février. Plus important encore, le crédit aux entreprises et la dette émergente ont connu des mouvements à la baisse sans précédent, souffrant de sorties très importantes. Les actifs de diversification n'ont pas non plus aidé, l'immobilier coté et les matières tombées ont chuté en sympathie avec d'autres actifs risqués et le crash du pétrole tandis que le dollar américain a eu une légère contribution positive.

Au cours du mois, nous avons ajusté la structure du portefeuille de manière très significative et rapide. Il s'agit du changement d'exposition le plus important de l'histoire du processus, directement lié à l'intensité de l'aversion au risque observée sur les marchés financiers. L'exposition du portefeuille aux actions a été fortement réduite, sur toutes les zones géographiques. Il en va de même pour tous les placements à revenu fixe, les obligations d'État, le crédit aux entreprises et la dette émergente.

L'exposition globale du portefeuille aux actifs risqués est désormais inférieure à 100%, ce qui nous a conduit à investir dans des instruments monétaires, y compris des titres d'État Français à court terme. Quant à notre activité de « couverture », les stratégies optionnelles ont contribué positivement ce mois-ci, grâce à des achats antérieurs d'options de vente sur des indices actions américains et européens. Nous avons en partie pris les bénéfices sur ces instruments en même temps que nous avons réduit l'exposition du portefeuille. De plus, estimant que le profil du fonds était désormais beaucoup plus conservateur, nous avons acheté des options d'achat sur actions, afin d'augmenter notre réactivité en cas de rebond du marché.

A très court terme, l'instabilité devrait perdurer sur les marchés car l'épidémie se propage et les incertitudes quant à l'évolution possible de la pandémie sont très importantes. Ces incertitudes concernent évidemment le bilan humain mais aussi la durée des mesures de confinement et l'interruption des activités non essentielles. Cependant, les mesures exceptionnelles mises en œuvre par les banques centrales et les mesures de soutien budgétaire reflètent la détermination des autorités à soutenir l'économie.

Avril 2020

Les actifs risqués ont rebondi en avril, après les points bas observés en mars. Les investisseurs ont été rassurés par les premiers signes d'un ralentissement de l'expansion de la pandémie du Covid-19 en Europe, en partie grâce aux mesures de confinement. De plus, les Banques Centrales et gouvernements ont continué d'annoncer de nouveaux plans de relance et soutien, diminuant les perspectives de défaut généralisé des entreprises. Dans ce contexte, nos positions sur les marchés actions ont contribué positivement, plus particulièrement aux États-Unis. Nous avons également enregistré des gains sur le crédit privé aux entreprises, ainsi que sur la dette émergente locale. Les obligations d'État sont restées stables sur la période. Quant aux actifs de diversification, l'immobilier coté et les matières premières ont bénéficié de ce regain d'appétit pour le risque (en dépit des turbulences sur le cours du pétrole). Après avoir ajusté significativement les expositions en mars, la structure du portefeuille est restée inchangée en avril, hormis une réduction du poids de la dette privée High Yield. L'environnement de marché demeure stressé, marquant l'entrée dans un nouveau régime économique et financier. Concernant les stratégies optionnelles, nous avons légèrement renforcé l'achat d'options d'achats sur les indices actions. En effet, si les actifs risqués demeurent sensibles aux perspectives économiques, des rebonds tactiques sont envisageables au cours des prochaines semaines.

Mai 2020

En mai, le fonds a enregistré un second gain mensuel consécutif. Soutenus par les nombreuses annonces de soutien de la part des Banques Centrales et des gouvernements des pays développés, les marchés actions ont contribué positivement, notamment en Europe et aux États-Unis. La proposition de la Commission Européenne d'un plan de relance de 750 milliards d'euros a plus particulièrement bénéficié aux actifs européens. Le crédit privé aux entreprises et la dette émergente ont également poursuivi leur rebond, tandis que les obligations d'État ont légèrement progressé. Du côté des actifs de diversification, les matières premières enregistrent des gains significatifs. La seule contribution négative provient de notre position sur le Dollar US.

L'environnement de marché se normalisant peu à peu, nous avons légèrement renforcé l'exposition du portefeuille aux actions, sur l'ensemble des zones géographiques. De plus, le poids des obligations d'État américaines et européennes a été revu à la hausse, de même que celui des matières premières. Concernant la partie optionnelle, nous avons continué d'investir dans des stratégies participatives sur les indices actions, un ajustement qui a contribué positivement ces dernières semaines.

Les actifs risqués ont rebondi en avril, après les points bas observés en mars. Les investisseurs ont été rassurés par les premiers signes d'un ralentissement de l'expansion de la pandémie du Covid-19 en Europe, en partie grâce aux mesures de confinement. De plus, les Banques Centrales et gouvernements ont continué d'annoncer de nouveaux plans de relance et soutien, diminuant les perspectives de défaut généralisé des entreprises. Dans ce contexte, nos positions sur les marchés actions ont contribué positivement, plus particulièrement aux États-Unis. Nous avons également enregistré des gains sur le crédit privé aux entreprises, ainsi que sur la dette émergente locale. Les obligations d'État sont restées

stables sur la période. Quant aux actifs de diversification, l'immobilier coté et les matières premières ont bénéficié de ce regain d'appétit pour le risque (en dépit des turbulences sur le cours du pétrole). Après avoir ajusté significativement les expositions en mars, la structure du portefeuille est restée inchangée en avril, hormis une réduction du poids de la dette privée High Yield. L'environnement de marché demeure stressé, marquant l'entrée dans un nouveau régime économique et financier. Concernant les stratégies optionnelles, nous avons légèrement renforcé l'achat d'options d'achats sur les indices actions. En effet, si les actifs risqués demeurent sensibles aux perspectives économiques, des rebonds tactiques sont envisageables au cours des prochaines semaines.

Juin 2020

Le fonds a clôturé le trimestre sur une note positive en juin, récupérant une partie des pertes enregistrées depuis le début de l'année. Les actifs européens et émergents ont tout particulièrement bénéficié des premiers signes de stabilisation de la pandémie du Covid-19. En Europe, les annonces de nouvelles mesures de relance, monétaire et fiscale, ont fourni un autre facteur de soutien. Du côté des actifs obligataires, les gains sont restés limités, à l'exception des obligations italiennes et du crédit privé Investment Grade. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont poursuivi leur rebond. L'appétit pour le risque des investisseurs se reconstitue progressivement, et les volatilités de marché sont en légère baisse. Ces signes de normalisation nous ont conduits à renforcer le poids du crédit High Yield, des matières premières et des foncières cotées. L'exposition globale du fonds aux actifs risqués demeure néanmoins inférieure à sa moyenne de long terme, indiquant un positionnement toujours prudent dans la phase actuelle, caractérisée par une grande incertitude. De façon à mieux positionner le portefeuille en cas de reprise économique rapide, nous avons investi sur de nouvelles stratégies optionnelles indexées aux marchés actions européens et américains.

Juillet 2020

En juillet, le fonds a affiché une performance positive pour le quatrième mois consécutif. Toutes les grandes catégories de classes d'actifs ont contribué positivement. En dépit de signaux inquiétants sur le front de la pandémie du Covid-19, les investisseurs ont choisi de se concentrer sur la forte réponse fiscale et monétaire des gouvernements et Banques Centrales. Au sein des marchés actions, les principales contributions sont venues des indices américains et émergents. Quant aux actifs obligataires, les plus fortes contributions proviennent des obligations d'État européennes et de la dette émergente. Enfin, concernant les actifs de diversification, les matières premières se sont nettement appréciées.

Dans la lignée de juin, nous avons tenu compte de la normalisation progressive de la volatilité des actifs financiers, procédant à des achats sur les marchés actions (US, Europe et émergents), obligations d'État, dette émergente et crédit privé aux entreprises. Ces ajustements significatifs dénotent un point tournant dans l'allocation d'actifs du fonds, dont nous augmentons graduellement l'exposition globale. Du côté des stratégies optionnelles, nous continuons d'investir sur des options d'achat, mais avec un budget réduit au fur et à mesure que les pertes du printemps sont en partie comblées.

Aout 2020

Le fonds a bénéficié en août du rebond significatif des marchés actions, notamment sur les indices américains. Les signes de reprise économique et l'approche accommodante de la Réserve Fédérale sur l'inflation ont nourri l'appétit pour le risque des investisseurs. Dans la poche obligataire, les contributions ont été plus contrastées : les obligations d'État ont reculé sur la période, tandis que le crédit privé High Yield a progressé. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont contribué positivement pour le cinquième mois consécutif.

Au cours du mois, nous avons renforcé l'exposition du portefeuille aux actions, avec des achats sur les US et le Japon. Nous avons de plus augmenté le poids des obligations d'État US, de la dette émergente et du crédit privé aux entreprises. Enfin, nous avons introduit une nouvelle position de diversification, sur les métaux précieux. L'exposition globale du fonds revient graduellement vers des niveaux proches de la norme historique, dans un contexte de normalisation de la volatilité. Quant aux stratégies optionnelles, nous avons pris des profits sur certaines des positions initiées au printemps.

Septembre 2020

Le fonds affiche une performance négative en septembre, dans un contexte de correction technique des marchés d'actions (surtout aux États-Unis) et de signes d'une deuxième vague de la pandémie de Covid-19 en Europe, renforçant les craintes quant aux perspectives de reprise économique. Le crédit privé aux entreprises a également été affecté, quoique dans une moindre mesure. En effet, les taux d'intérêt à long terme se sont détendus sur le mois, en ligne avec des anticipations d'inflation en retrait. Les Obligations d'État ont ainsi contribué positivement, notamment en Europe. Quant aux actifs de diversification, les incertitudes économiques ont pesé sur les marchés de matières premières, et les métaux précieux ont abandonné un peu de terrain.

Malgré cette correction à court terme, l'environnement de risque n'a pas été significativement affecté, nous conduisant à renforcer légèrement le poids des actifs risqués dans le portefeuille. Plus précisément, nous avons investi sur des actions américaines, européennes et émergentes ; sur du crédit privé Investment Grade et High Yield, ainsi que sur de la dette émergente locale. La part des investissements monétaires dans le fonds diminue donc graduellement. De plus, nous avons conservé la plupart des stratégies optionnelles en place, dans l'attente d'une confirmation concernant le régime de risque à venir.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2020, le fonds a réalisé une performance de -6,51% sur 12 mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui a sévit toute l'année 2020, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

UFF GLOBAL REACTIF A

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

UFF GLOBAL REACTIF A

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP UFF GLOBAL REACTIF A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF GLOBAL REACTIF A constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 January 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GAUVENNE



UFF GLOBAL REACTIF A

COMPTES ANNUELS
30/09/2020

BILAN ACTIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
INSTRUMENTS FINANCIERS	33 865 998,01	38 075 680,94
OPC MAÎTRE	33 865 998,01	38 075 680,94
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	59 681,60
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	59 681,60
COMPTES FINANCIERS	47 744,94	2 164,39
Liquidités	47 744,94	2 164,39
TOTAL DE L'ACTIF	33 913 742,95	38 137 526,93

BILAN PASSIF AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	34 270 166,82	38 679 050,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	223 042,82	48 485,32
Résultat de l'exercice (a,b)	-629 956,68	-648 399,88
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	33 863 252,96	38 079 135,55
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	50 489,99	58 391,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	50 489,99	58 391,38
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	33 913 742,95	38 137 526,93

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	268,54	259,94
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	268,54	259,94
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-268,54	-259,94
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	648 583,99	661 418,51
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-648 852,53	-661 678,45
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	18 895,85	13 278,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-629 956,68	-648 399,88

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012871176 - UFF GLOBAL REACTIF A : Taux de frais maximum de 1,80% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts UFF GLOBAL REACTIF A	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2020 EN EUR

	30/09/2020	30/09/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	38 079 135,55	37 527 675,14
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 204 498,39	2 642 409,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 996 561,02	-4 249 895,75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	242 909,17	97 366,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 232,59	-49 085,01
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 200,00	-852,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 005 444,01	2 773 194,89
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 067 590,56</i>	<i>3 073 034,57</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-3 073 034,57</i>	<i>-299 839,68</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-648 852,53	-661 678,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	33 863 252,96	38 079 135,55

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	50 489,99
TOTAL DES DETTES		50 489,99
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-50 489,99

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	21 495,7762	2 204 498,39
Parts rachetées durant l'exercice	-39 364,6385	-3 996 561,02
Solde net des souscriptions/rachats	-17 868,8623	-1 792 062,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	348 110,7239	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2020
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	648 583,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			33 865 998,01
	FR0012817575	GLOBAL REACTIF M	33 865 998,01
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			33 865 998,01

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-629 956,68	-648 399,88
Total	-629 956,68	-648 399,88

	30/09/2020	30/09/2019
Parts UFF GLOBAL REACTIF A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-629 956,68	-648 399,88
Total	-629 956,68	-648 399,88

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2020	30/09/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	223 042,82	48 485,32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	223 042,82	48 485,32

	30/09/2020	30/09/2019
Parts UFF GLOBAL REACTIF A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	223 042,82	48 485,32
Total	223 042,82	48 485,32

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020
Actif net en EUR	22 310 413,03	26 847 691,25	37 527 675,14	38 079 135,55	33 863 252,96
Nombre de titres	244 358,2520	274 008,4700	382 583,1564	365 979,5862	348 110,7239
Valeur liquidative unitaire	91,30	97,98	98,09	104,04	97,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,05	-1,82	0,00	0,13	0,64
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,81	-1,69	-1,78	-1,77	-1,80

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GLOBAL REACTIF M	EUR	32 778,0931	33 865 998,01	100,01
TOTAL FRANCE			33 865 998,01	100,01
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			33 865 998,01	100,01
TOTAL Organismes de placement collectif			33 865 998,01	100,01
Dettes			-50 489,99	-0,15
Comptes financiers			47 744,94	0,14
Actif net			33 863 252,96	100,00

Parts UFF GLOBAL REACTIF A	EUR	348 110,7239	97,27
-----------------------------------	------------	---------------------	--------------